



CGG

Société anonyme au capital de 283 304 307 €

Siège social : Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine – 75 015 Paris

969 202 241 R.C.S. Paris

Communiqué relatif à la rémunération des mandataires sociaux de la société CGG

Paris, le 29 mars 2016.

Le Conseil d'administration de la société réuni le 24 mars 2016 s'est prononcé sur différents éléments de rémunération du Président du Conseil d'administration, du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués. Ces éléments, publiés en application du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées, ont été déterminés comme suit par le Conseil d'administration sur proposition du Comité de nomination et de rémunération :

I. Président du Conseil d'administration

Rémunération fixe au titre de l'exercice 2016

Au titre de l'exercice 2016, Monsieur Remi Dorval percevra une rémunération fixe de 112 000€ pour son mandat de Président du Conseil d'administration à laquelle s'ajoute un avantage en nature de 2 560€ (voiture de fonction). Ces montants sont inchangés par rapport à 2015.

A cette somme s'ajoutera un montant fixe de jetons de présence dont le montant sera déterminé par le conseil d'administration se tenant à l'issue de l'assemblée générale annuelle 2016.

II. Directeur Général

Rémunération fixe au titre de l'exercice 2016

Au titre de l'exercice 2016, Monsieur Jean-Georges Malcor percevra une rémunération fixe de 630 000€ à laquelle s'ajoutera un montant de 11 880€ d'avantage en nature (voiture de fonction). Ces montants sont inchangés par rapport à 2015.

Rémunération variable au titre de l'exercice 2016

Sa rémunération variable, pour l'exercice 2016, sera déterminée par le Conseil, sur proposition du Comité de nomination et de rémunération au premier trimestre 2017, sur la base des comptes arrêtés de l'exercice 2016. Cette partie variable est soumise à la réalisation d'objectifs individuels (représentant un tiers de la rémunération variable) et d'objectifs financiers (représentant deux tiers de la rémunération variable). Son montant cible est de 100% de sa rémunération fixe.

III. Directeurs Généraux Délégués

M. Stéphane-Paul Frydman :

Rémunération fixe au titre de l'exercice 2016

Au titre de l'exercice 2016, Monsieur Stéphane-Paul Frydman percevra une rémunération fixe de 346 080€ au titre de ses fonctions salariées de SEVP Finance, à laquelle à s'ajoutera un montant de 4 800€ d'avantage en nature (voiture de fonction). La rémunération fixe de M. Stéphane-Paul Frydman au titre de son mandat de Directeur Général Délégué est fixée à 80 000€. Ces montants sont inchangés par rapport à 2015.

Rémunération variable au titre de l'exercice 2016

Pour l'exercice 2016, sa rémunération variable au titre de son mandat social, sera déterminée par le Conseil, sur proposition du Comité de nomination et de rémunération au premier trimestre de l'exercice 2017, sur la base des comptes arrêtés de l'exercice 2016. Elle sera soumise à la réalisation d'objectifs individuels (représentant un tiers de la rémunération variable) et d'objectifs financiers (représentant deux tiers de la rémunération variable). Son montant cible est de 75% de sa rémunération fixe.

M. Pascal Rouiller :

Rémunération fixe au titre de l'exercice 2016

Au titre de l'exercice 2016, Monsieur Pascal Rouiller percevra une rémunération fixe de 346 080€ au titre de ses fonctions salariées de Chief Operating Officer (incluant 12 000 € au titre de son mandat social dans Sercel SA), à laquelle à s'ajoutera un montant de 5 280€ d'avantage en nature (voiture de fonction). La rémunération fixe de M. Pascal Rouiller au titre de son mandat de Directeur Général Délégué est fixée à 80 000€. Ces montants sont inchangés par rapport à 2015.

Rémunération variable au titre de l'exercice 2016

Pour l'exercice 2016, sa rémunération variable au titre de son mandat social, sera déterminée par le Conseil, sur proposition du Comité de nomination et de rémunération au premier trimestre de l'exercice 2017, sur la base des comptes arrêtés de l'exercice 2016. Elle sera soumise à la réalisation d'objectifs individuels (représentant un tiers de la rémunération variable) et d'objectifs financiers (représentant deux tiers de la rémunération variable). Son montant cible est de 75% de sa rémunération fixe.

Mme. Sophie Zurquiyah

Rémunération fixe au titre de l'exercice 2016

Au titre de l'exercice 2016, Mme. Sophie Zurquiyah percevra une rémunération fixe de 500,000 USD au titre de ses fonctions salariées de Chief Operating Officer au sein de la filiale américaine de la Société CGG Services (US) Inc. La rémunération fixe de Mme. Sophie Zurquiyah au titre de son mandat de Directeur Général Délégué de la Société est fixée à 80 000€.

Rémunération variable au titre de l'exercice 2016

Pour l'exercice 2016, sa rémunération variable au titre de son mandat social, sera déterminée par le Conseil, sur proposition du Comité de nomination et de rémunération au premier trimestre de l'exercice 2017, sur la base des comptes arrêtés de l'exercice 2016. Elle sera soumise à la réalisation d'objectifs individuels (représentant un tiers de la rémunération variable) et d'objectifs financiers (représentant deux tiers de la rémunération variable). Son montant cible est de 75% de sa rémunération fixe.

Contact CGG : Secrétariat Général,
Tour Maine Montparnasse,
33 avenue du Maine - 75 015 Paris